



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

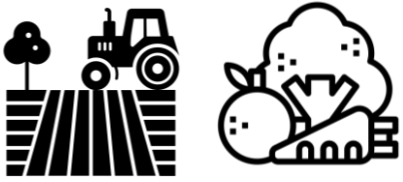


SEMINAIRE ECOPHYTO

MASA 4 OCTOBRE 2022



Grands objectifs France 2030 - thématiques Agriculture/Alimentation/Forêt-Bois



Agriculture / Alimentation

- Construire le modèle agroécologique de demain afin de préserver la biodiversité
- Travailler à la résilience et à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique
- Structurer les filières agricoles et alimentaires dans les territoires, de l'amont à l'aval, en favorisant une approche intégrée des différents leviers d'innovation
- Réindustrialiser en accompagnant l'industrie agroalimentaire pour réussir les transitions attendues
- Mieux comprendre les liens entre santé et alimentation pour développer des aliments favorables à la santé
- Répondre aux besoins et attentes du consommateur pour une alimentation plus saine, durable et accessible.



Forêt / Bois

Adapter les forêts et les écosystèmes forestiers au contexte du changement climatique et à reconquérir notre souveraineté économique et carbone grâce à la filière forêt-bois au travers de 3 axes :

- mieux répondre à la demande nationale croissante en produits bois (construction, emballage, énergie) dans le contexte de transition bas carbone de notre économie
- mettre à niveau nos capacités industrielles au regard de notre potentiel forestier
- garantir le puits carbone forestier pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone à 2030

Chiffres-clés à date

Budget de 2,9 milliards € / Engagements de 188 M€



- Alimentation durable : **450 M€** / 68 M€
- Systèmes agricoles : **430 M€** / 66 M€
- Fermes du futur/entrepreneurs du vivant : **1 500 M€** / 0 M€
- Forêt / Bois : **500 M€ (+ ~ 100 M€ sur SA VDBI)** / 54 M€



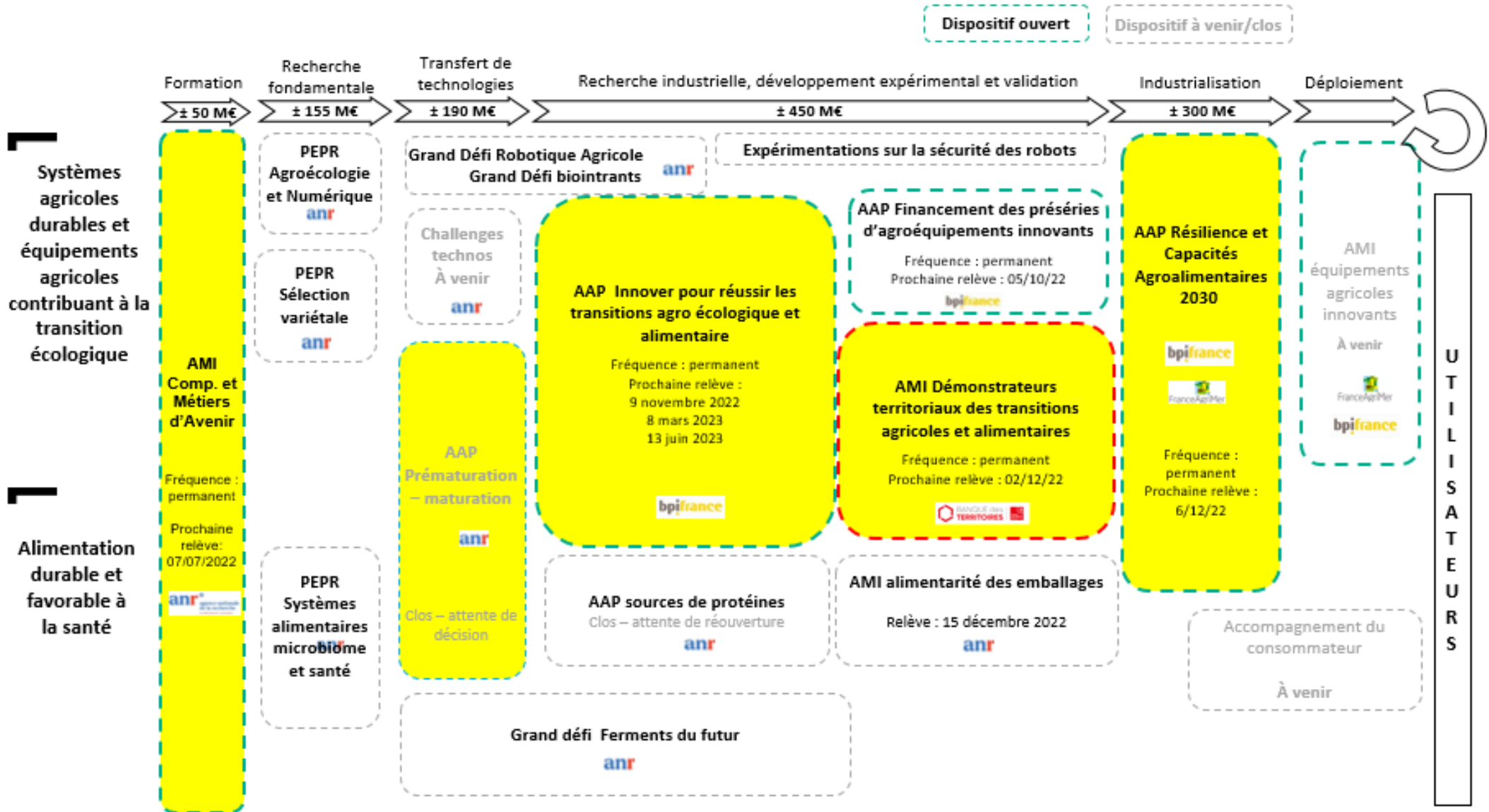
11 dispositifs lancés

9 nouveaux dispositifs complémentaires à venir



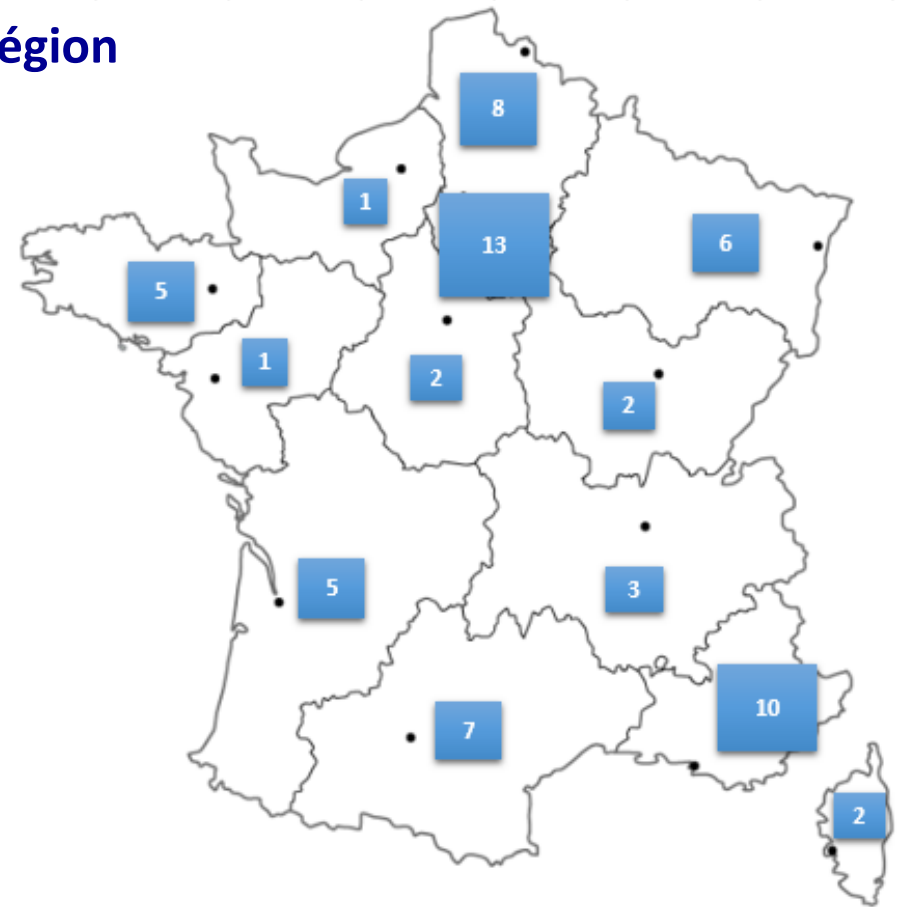
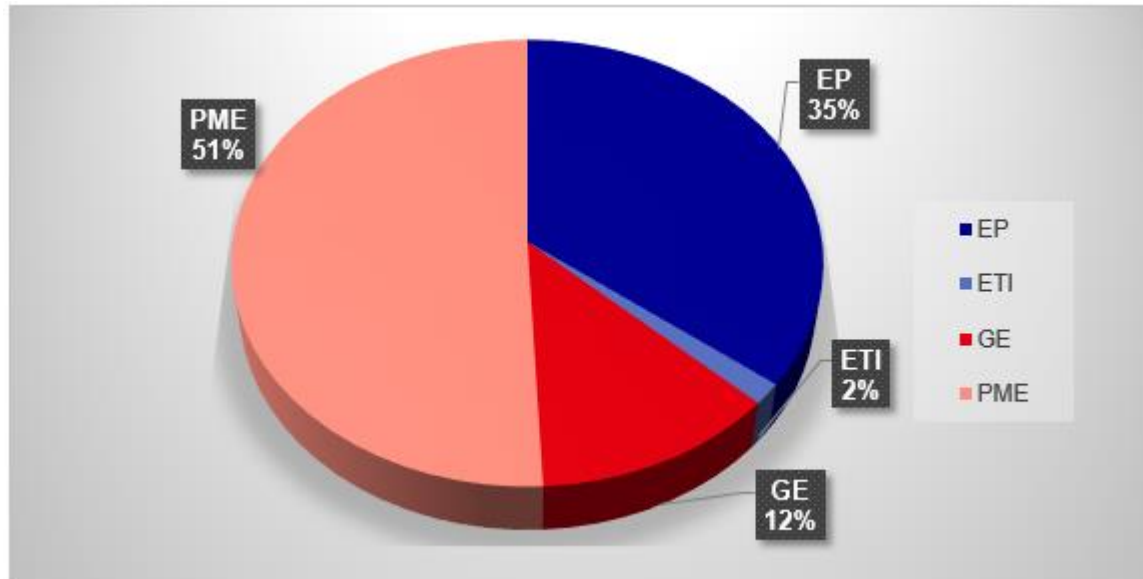
213 projets déposés

35 projets financés



Agriculture/Alimentation – quelques indicateurs

Répartition des bénéficiaires par type de structures et par région



Un soutien public à envergure nationale aussi destiné aux établissements publics et aux PME

Agriculture/Alimentation - faits marquants en 2022 et retours d'expérience

- **Démarrage du PEPR Agroécologie et Numérique**
 - Accélérer la reconception des systèmes agricoles et l'évolution des secteurs industriels grâce au numérique et à la formation ciblée
- **Lancement du Grand Défi Ferments du Futur : Nourrir et préserver la santé grâce aux micro-organismes**
 - Accélérer la recherche et l'innovation sur les ferments et les aliments fermentés
- **Fusion des appels à projets Agritech et Foodtech**
 - simplification des dispositifs
 - capacité à soutenir des projets à la croisée des chemins

Schéma d'ensemble du Grand Défi Biocontrôle lors de sa mise en place

Avril 2022

Gré-à-gré
(ANR)

Consortium

4 M€

Axe 1 : Inscrire dans la durée un consortium « Biocontrôle et biostimulants » pour identifier les verrous et projeter le biocontrôle et les biostimulants dans les futurs systèmes et filières durables.

16 M€

Axe 2 : Etablir une infrastructure distribuée efficiente et attractive de développement, intégration et évaluation des méthodes de biocontrôle et biostimulation, sur le territoire français

22 M€

Axe 3 : Accompagner des projets de recherche de développement vers l'innovation sur le biocontrôle et les biostimulants

Gré à gré (ANR)

AAP (ANR)

AMI (ANR)

Financement projets méthodologiques de l'infrastructure distribuée (2D)

Infrastructure distribuée comprenant des pôles (2B) et des réseaux (2C)

projets D&I

- Mise en œuvre de la feuille de route de l'axe 2:
 - A) Animation de l'infrastructure distribuée (par Cellule opérationnelle)

Objectifs : structurer et animer l'infrastructure distribuée constituée de pôles et de réseaux. B) AAP pour sélectionner quelques pôles.

Objectifs : identifier les expertises dans les domaines d'intérêt de l'infrastructure distribuée en tenant compte des masses critiques, des politiques de sites structurées, et sur la base d'une feuille de route;

- C) AAP pour sélectionner quelques réseaux.

Objectifs : identifier plusieurs réseaux d'installation expérimentales présentant des conditions pédo-climatiques d'intérêt sur le territoire national;

- D) Permettre des avancées méthodologiques pour l'ensemble des projets et pour interactions avec ANSES

Objectifs : financer des projets permettant aux pôles et aux réseaux de réaliser des avancées méthodologiques entre eux, avec ANSES et avec des tiers innovants; projets évalués par le Comité de programme (voir axe 1).

- Gouvernance public-privé du consortium (accord de consortium; cotisations; Directeur; Comité exécutif et d'orientation stratégique; Conseil scientifique et technologique; Comité des parties prenantes; Comité de programme pour l'axe 2D) adaptée au périmètre et aux actions du grand défi.

Objectifs :

- Coordination et pilotage des 3 axes par une structure ad hoc (Assoc, ..),
- Mener, via des projets d'étude, une réflexion prospective sur le futur des différents types de stratégie de biocontrôle & biostimulants (ex: ESCO sur solution x agresseur x cond pédo-climatique);
- Définir la stratégie et la feuille de route de l'axe 2; évaluation des projets de l'axe 2D par le Comité de programme;
- Définir la stratégie et la feuille de route de l'axe 3 (dont les cahiers des charges des AMI pour l'axe 3);
- Mise en place d'une base de données comprenant les données des projets;
- Mobiliser les acteurs publics et privés sur les priorités de R&D et l'intégration dans des systèmes de culture du biocontrôle et des biostimulants.

- Mise en œuvre de la feuille de route de l'axe 3 (par Cellule opérationnelle);
- Appui à l'ingénierie de projets

Objectifs : Faciliter le travail multi-acteurs conduisant à des projets (en lien ou pas avec l'infrastructure distribuée) de développement et d'innovation à la fois technologiques (agroéquipements, formulation de produits, ...) et organisationnels (création de start-up, modèles d'affaires, assurances, ...) permettant le déploiement et l'intégration dans des systèmes de culture de solutions de biocontrôles et biostimulants; Portail d'entrée unique de l'infrastructure distribuée.

- Financement et accompagnement de projets selon un gradient de risques et de perspectives

Objectifs : financer i) des projets de preuve du concept, pré-maturation, maturation et de création de start-up et ii) des projets public-privé d'innovation. Ces projets mobiliseront préférentiellement l'infrastructure distribuée mais pourront également mobiliser des outils et compétences extérieurs.



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

philippe.vissac@agriculture.gouv.fr

